

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 153 rendant exécutoire la délibération n° 25/6e L du 28 janvier 1964 de l'Assemblée Territoriale autorisant le Chef du Territoire à se porter acquéreur d'un local sis place Ménélik et portant ouverture de crédits nécessaires.

n° 153

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 février 1964

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro
1 mars 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 25/6e L du 28 janvier 1964 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis autorisant le Chef du Territoire à se porter acquéreur d'un local sis place Ménélik et portant ouverture des crédits nécessaires.